

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00148

Numéro SIREN : 809 233 471

Nom ou dénomination : WAGA ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/009379

**WAGA ENERGY**

Société Anonyme au capital de 144 794 euros  
Siège social : 2 chemin du Vieux Chêne – 38240 MEYLAN  
809 233 471 R.C.S. GRENOBLE

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 17 JUIN 2021**

---

**QUATORZIEME RESOLUTION**

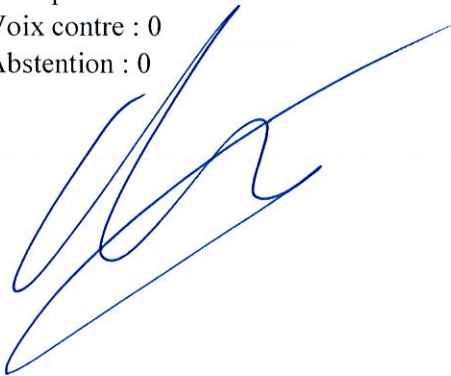
**Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, **constate** que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société ERNST&YOUNG et AUTRES arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée et **décide** de le renouveler pour une durée de six (6) exercices conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 et devant se tenir dans le courant de l'année 2027.

La société ERNST&YOUNG et AUTRES a déclaré par avance, par lettre séparée, accepter le renouvellement de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la Société et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée par :

- Voix pour : 144 794
- Voix contre : 0
- Abstention : 0



### **QUINZIEME RESOLUTION**

#### **Non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, **constate** que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la société AUDITEX arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée et **décide** de ne pas le renouveler pour une durée de six (6) exercices conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts.

Cette résolution est adoptée par :

- Voix pour : 144 794
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

### **SEIZIEME RESOLUTION**

#### **Nomination d'un Co-Commissaire aux comptes titulaire**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, **décide** de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire la société BM&A domiciliée 11 rue de Laborde - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro 348 461 443 RCS PARIS pour une durée de six (6) exercices conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 et devant se tenir dans le courant de l'année 2027.

La société BM&A a déclaré par avance, par lettre séparée, accepter le mandat de Co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée par :

- Voix pour : 144 794
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

.....

Pour copie certifiée conforme,  
Le Président – Directeur Général,  
Monsieur Mathieu LEFEBVRE.

